



ASSOCIATION DES MEMBRES DE L'ORDRE DES PALMES ACADEMIQUES DU PUY DE DOME

REMISE DE DECORATIONS DU 16 JANVIER 2019



La Section du Puy de Dôme de l'A.M.O.P.A. (Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques), présidée par M. Bernard DECORPS, Proviseur Honoraire, a organisé sa traditionnelle Cérémonie de Remise de Décorations le mercredi 16 janvier 2019 à partir de 16H au sein de la belle Chapelle des Cordeliers mise à disposition de la Section du Puy De Dôme de l'AMOPA par le Conseil Départemental du Puy de Dôme.

M. Decorps a remercié M. Gouttebel, Président du Conseil Départemental, de sa présence, et de la mise à disposition de la Chapelle.

M. Gouttebel a tenu à féliciter les récipiendaires et a remis à la Section de l'AMOPA le livre tout nouveau édité dans le contexte de l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO de la Chaîne des Puys - Faille de Limagne.

M. Decorps a présenté les excuses des diverses personnalités qui n'ont pu se libérer, en particulier celles de Monsieur le Recteur de l'Académie en réunion à Paris et représenté par M. Henri Kighelman, DASDEN adjoint, qui représentait aussi Monsieur l'Inspecteur d'Académie DASDEN du Puy de Dôme. Il a remercié de leurs présences M. M. Proslie représentant M. le Maire de Chamalières, ainsi que M. le Général Varenne-Paquet, Président de la SMLH 63 et M. Moulins, Président de l'AMONM 63.

Après le discours d'introduction du Président de l'AMOPA 63, c'est dans une ambiance solennelle, mais aussi amicale, et devant un amphithéâtre entièrement occupé, que vingt-deux récipiendaires (promotions de janvier et juillet 2018), soit 18 chevaliers et 4 officiers, ont reçus des mains de leurs parrains, ou marraines, les insignes des Palmes Académiques correspondant à leurs grades en présence des personnalités présentes.

Il s'agit pour les officiers de Mme ACHARD, de M. ATTIA, de M. LABBE, de Mme PROST et pour les chevaliers de Mme BADOR, de M. BADUEL, de M. BREMEAU, de Mme CHARMET, de M. COMBY, de Mme COMMEAU, de Mme COURTY, de Mme FRADETAL, de M. GENEST, de Mme HUARD, de

Mme LEROY, de M. LHERMET, de M. MAILLET, de Mme MENANTAUD, de M. NAUDOU, de M. PERRIER, de M. RAYMOND et de Mme RYCKEBUSCH.

A l'issue de la cérémonie, après le discours de conclusion prononcé par M. KIGHELMAN, les participants et leurs familles étaient conviés à un cocktail convivial. Comme chaque année, cette cérémonie doit beaucoup à la mobilisation des membres du Bureau Départemental de la Section du Puy de Dôme de l'AMOPA.

